



# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

## VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n° : 2016\_CCPG\_PI\_004\_Mission coordination SPS\_ZA Pays bas 4

**Objet : Prestations intellectuelles pour l'aménagement de la zone d'activités des Pays bas N°4 à Briec.**

Cette consultation a pour objet la réalisation de la mission de Coordination sécurité et protection de la santé pour l'aménagement de la ZA des Pays bas N°4 à Briec.

Le présent **marché à procédure adaptée**, est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le marché comporte un lot.

### **I. Les clauses techniques**

Les modalités de réalisation de la mission sont détaillées dans le descriptif du dossier de consultation, **pièce à compléter par le candidat**, qui comprend également les détails descriptifs estimatifs des deux lots de travaux et le plan parcellaire.

#### **Visite du site**

Le soumissionnaire devra par tout moyen à sa convenance, définir précisément les conditions de réalisation de sa mission et apprécier la nature et l'importance des travaux envisagés.

La visite du site est proposée à tous les candidats sur rendez-vous à prendre avec Eric LE GOFF, Directeur des services techniques.

#### **Variantes**

Le soumissionnaire pourra présenter des variantes aux prestations définies dans le cahier des charges

## II. Les clauses administratives

- **Personne publique contractante** : Communauté de Communes du Pays Glazik.
- **Coordonnées de l'interlocuteur administratif** : Eric LE GOFF, Directeur des services techniques, 06 70 31 94 52, [dst@glazik.com](mailto:dst@glazik.com).
- **Coordonnées de l'interlocuteur technique** : CIT agence de Quimper, Nicolas LE CORRE, Tel : 02 98 10 29 64 ; [n.lecorre@cit-geo.fr](mailto:n.lecorre@cit-geo.fr)
- **Critères de jugement des offres** : le choix du prestataire se fera en application des critères énoncés ci dessous :

Critères	Pondération
<b>Prix</b>	<b>40%</b>
<b>Valeur technique</b>	<b>60%</b>

### ➤ Critère valeur technique noté sur 60 points :

Une note de valeur technique est attribuée aux soumissionnaires en fonction du barème suivant :

#### Appréciation et Notation de la valeur technique

	6 niveaux d'appréciation	critères notés sur
		/ 60
offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau technique attendu et aux réponses des autres candidats notamment en ce qui concerne les performances en matière de développement durable	Offre très bonne	60
offre présentant des aspects innovants ou des plus-values techniques	Offre supérieure	48
offre considérée comme complète répondant strictement au cahier technique	Offre adéquate	36
offre qui présente des imprécisions techniques ou des généralités, tout en restant une offre conforme et acceptable	Offre imprécise	24
offre qui présente des lacunes techniques, des non qualités ou des incohérences (ex : mémoire technique partiellement rempli, sous-estimation des moyens à mettre en oeuvre...)	Offre insuffisante	12
offre éliminée (absence de mémoire technique, objet du marché non respecté, offre ne respectant pas le cahier des charges...)	Offre écartée	0

➤ **Critère prix noté sur 40 points :**

L'offre analysée obtient une note sur 40 en application de la formule suivante : **Note prix attribuée** =  $40 \times (Y1/Y)$

dans laquelle 40 = Nombre de point attribué au critère prix (pourcentage de pondération)

Y = montant de l'offre analysée

Y1 = montant de l'offre la moins disante

L'offre la moins (Y1) disante aura le nombre maximum de points (40).

Une offre obtenant la note de 0 pour le critère valeur technique sera déclassée et écartée.  
La note technique peut obtenir un maximum de 60 points.

Le **classement général** se fera par comparaison du nombre de points obtenu par chaque candidat après addition des points attribués sur chaque critère (notation sur 100).

▪ **Modalités de dépôts des offres :**

Les offres adressées avant le :

**Lundi 14 mars 2016 à 12 heures**

**A**

Monsieur le Président  
Communauté de Communes du Pays Glazik  
Rue du Général de Gaulle  
29510 Briec

devront :

- soit être remises directement, contre récépissé,
- soit être envoyées par la poste à l'adresse sus-indiquée, par pli recommandé, avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heure limites,

« Référence » : **2016\_CCPG\_PI\_004\_Mission SPS\_ZA Pays bas 4**

**Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs expéditeurs.**

▪ **Pièces du marché à fournir :**

- Le présent CCP
- Descriptif détaillé de la mission (cadre fourni ou devis de la société)
- Note méthodologique
- Intervenants
- Moyens
- DC 1 – DC 2 – NOTI 2
- Assurances

▪ **Documents de référence (pas à fournir) :**

- Le CCAG Prestations Intellectuelles.

▪ **Délais :**

Délais d'exécution : Le délai de réalisation de la mission correspond au planning général de l'opération.

▪ **Variation des prix :**

Les prix du marché sont fermes.

Modalités de facturation : les acomptes mensuels seront acceptés suivant l'échéancier fourni par le titulaire en fonction de l'avancement prévu de la mission.

▪ **Modalités de facturation :**

Le prestataire émettra une facture, en trois exemplaires, qui sera adressée à :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes du Pays Glazik  
Rue du Général de Gaulle  
29510 Briec

Le mode de règlement retenu est le virement avec paiement à 30 jours francs.

### III. Engagement du candidat : lot N° 2

Je soussigné (nom, prénom, qualité) : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Après avoir pris connaissance du document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après :

**Proposition pour le lot : COORDINATION SPS**

Montant hors taxes		€
TVA (taux de ..... %)		€
Montant TTC		€

Soit en lettres

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie par ailleurs être en règle sur le plan fiscal et social et respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 323-1 du Code du Travail.

Fait en un seul original,                    A .....                    Signature du candidat

Le .....

#### **IV. Acceptation de l'offre (article réservé au pouvoir adjudicateur)**

Est acceptée la présente offre pour le lot Coordination SPS pour un montant HT de

..... pour valoir acte d'engagement

A Briec,            Le .....

Le Président de la Communauté de Communes,

J. Hubert PETILLON.